



P 1494

ID 4773

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Lydie DEVELTER

Luxembourg, le 23 septembre 2020

Objet : Votre pétition 1494 – Fir en Déierekierfecht hei zu Lëtzebuerg

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une information concernant la transmission à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en vue d'une prise de position commune.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

- Monsieur le Ministre
de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural
Luxembourg
- Madame la Ministre
de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Luxembourg

Luxembourg, le 31 JUL. 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
04 AOUT 2020

SCL: PET 1494 – 1332 / sp

Objet : Pétition n° 1494 - Fir en Déierekierfecht hei zu Lëtzebuerg.

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,

Au cours de ses réunions des 11 mars et 27 mai 2020, la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés a exprimé le souhait de connaître la prise de position du Gouvernement sur la pétition sous rubrique (*cf. lettres en annexe de Monsieur le Président de la Chambre des Députés des 12 mars et 1^{er} juillet 2020*).

Cette pétition avait été initialement adressée en premier à Monsieur le Ministre des Cultes en vue de la rédaction d'une prise de position. Or, Monsieur le Ministre des Cultes considérait que la pétition relève plutôt de la compétence de Madame la Ministre de l'Intérieur.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Or, Madame la Ministre de l'Intérieur, vient de m'informer par sa lettre du 29 juillet 2020, après une concertation avec le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, que la pétition sous rubrique relève plutôt de votre compétence conjointe.

Aussi vous prierais-je de bien vouloir vous concerter et de me faire parvenir votre prise de position commune dans le délai d'un mois, conformément à l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés, afin que je puisse la continuer à la commission parlementaire susmentionnée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen

Transmis pour information à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

La Ministre de l'Intérieur
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le
Parlement

Luxembourg, le 29 juillet 2020

Objet : Pétition ordinaire n°1494 - Fir en Déierekierfecht hei zu Lëtzebuerg

Monsieur le Ministre,

En date du 2 juillet 2020, vous m'avez transmis la pétition sous rubrique, qui initialement avait été adressée à Monsieur le Ministre des Cultes.

Après analyse, il s'avère que ladite pétition ne relève non plus de la compétence du ministère de l'Intérieur.

Toutefois, après une concertation par courriel avec le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, nous avons constaté que la pétition n°1494 devait leur être attribuée pour raison de compétence partagée. Ainsi, je vous prie de bien vouloir la leur transmettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding